

Doc. 14356
28 juin 2017

Protestation élevée contre la peine de mort en Egypte

Déclaration écrite n° 631

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Le 7 juin 2017, la Cour de Cassation égyptienne a confirmé la peine capitale prononcée à l'encontre de Ahmed Meshaly, Ibrahim Azab, Mahmoud Wahba, Khaled Askar, Abd el-Rahman Atteia, Ahmed El-Velid et Bassim Muhsin.

Arrêtés en 2014, ils avaient été condamnés à mort après une série de procès politiques non équitables et entachés de vices de forme.

Les autorités égyptiennes doivent immédiatement mettre un terme à ces exécutions et ordonner que ces hommes soient rejugés dans le cadre d'un procès équitable, sans recourir à la peine de mort ni se fonder sur des éléments de preuves suspectés d'avoir été obtenus sous la torture.

Notre intention n'est pas de soutenir l'une des parties au conflit politique que connaît l'Égypte, mais nous sommes extrêmement préoccupés par la manière dont ce procès s'est déroulé et cette peine a été prononcée.

Nous considérons que la communauté internationale ne peut accepter le recours à la peine de mort pour lutter contre des opposants politiques.

Nous soulignons que tout dialogue engagé avec l'Égypte par le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et les autres organisations européennes doit être subordonné au respect des droits de l'homme fondamentaux.

Les membres soussignés de l'Assemblée parlementaire appellent les autorités égyptiennes à mettre en place un moratoire sur l'application de la peine capitale.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

KÜÇÜKCAN Talip, Turquie, CE
ÆVARSDÓTTIR Thorhildur Sunna, Islande, NI
ÁRNASON Vilhjálmur, Islande, CE
BAYKAL Deniz, Turquie, SOC
CERİTOĞLU KURT Lütfiye İlksen, Turquie, CE
DESTEXHE Alain, Belgique, ADLE
EVANS Nigel, Royaume-Uni, CE
GOGUADZE Nino, Géorgie, CE
GÜNAY Emine Nur, Turquie, CE
JORDANA Carles, Andorre, ADLE
KALMARI Anne, Finlande, ADLE
KANDEMİR Erkan, Turquie, CE
KESİCİ İlhan, Turquie, SOC
KOÇ Haluk, Turquie, SOC
KROSS Eerik-Niiles, Estonie, ADLE
LIDDELL-GRAINGER Ian, Royaume-Uni, CE
MELKUMYAN Mikayel, Arménie, CE
NAGHDALYAN Hermine, Arménie, CE
ÖNAL Suat, Turquie, CE
YAŞAR Serap, Turquie, CE
ZOHRABYAN Naira, Arménie, CE

Total = 21

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe